

LES RELATIONS DE DISCOURS : APPROCHES RHÉTORIQUES, APPROCHES PRAGMATIQUES ET APPROCHES SÉMANTIQUES¹

Corinne ROSSARI
Université de Genève

RÉSUMÉ

Le but de l'article est de faire ressortir les bases sur lesquelles les typologies des relations de discours sont fondées. Nous comparerons, à partir de l'analyse d'un même extrait de texte, deux approches, l'une qui met l'accent sur des liens entre événements, l'autre sur les fonctions qu'assument les actes qui représentent ces événements. Nous présenterons ensuite une troisième approche, qui se distingue des deux autres, principalement par le fait d'envisager de manière différenciée le fonctionnement sémantique des connecteurs et la nature même de la relation de discours dont ils sont le vecteur.

ABSTRACT

This paper aims at highlighting the foundations of discourse relation taxonomies. We will first compare two approaches through an analysis of the same text excerpt. One considers the links between events, the other the functions of the speech acts which express the events. Next we examine a third, distinct, approach where the semantic import of connectives and the discourse relations which they convey are kept separate.

1. INTRODUCTION

La notion de relation de discours ne peut être un objet d'étude en soi. Elle représente la concentration d'un faisceau de phénomènes qui sont eux-mêmes multidimensionnels. Les approches pragmatiques ré-

¹ Je remercie Michel Charolles pour ses suggestions et sa relecture attentive.

centes en analyse du discours (Nølke, 1994 ; Péry-Woodley ; 2000 ; Roulet, 1999 ; Roulet, Filliettaz & Grobet, 2000) reflètent cette complexité, en proposant des cadres qui intègrent la diversité des facteurs qui interviennent dans la description de faits relatifs au discours. Qu'il s'agisse du traitement de l'organisation des énoncés dans un texte ou même de celui d'énoncés isolés, l'analyse ne peut se passer d'un cadre rendant possible la mise en correspondance de paramètres autonomes et relevant de dimensions distinctes dans l'analyse de faits linguistiques. Le traitement d'une modalité, d'une marque de connexion, d'une indication polyphonique met en scène un jeu de paramètres tels que la portée, les mécanismes inférentiels, la prise en charge énonciative qui ont tous traits à des dimensions différentes, respectivement la dimension syntactico-lexicale, la dimension sémantico-logique et la dimension pragmatico-illocutoire.

Le traitement des relations de discours représente cette complexité de manière exponentielle : non seulement les relations de discours sont constituées de phénomènes distincts, mais, en plus, chacun de ces phénomènes nécessite pour son analyse la prise en compte de multiples paramètres. Prenons pour exemple un discours formé de deux énoncés.

(1) *Pierre a une mine défaite. (=E1) Il doit donc s'être disputé avec Marie (=E2)*

Pour l'étude de la relation de discours qui s'établit entre E1 et E2, il faut en tout cas tenir compte du type d'actes illocutoires réalisés en E1 et E2, de la marque de connexion utilisée, de sa position dans E2, du statut ontologique de E1 et E2. Dans notre exemple, E1 et E2 sont des assertions, la marque de connexion est *donc*, sa position est insérée, E1 consiste en la description d'un état de choses et E2 en celle d'un état de croyance. Le statut ontologique de E2 est rendu visible, entre autres, par le modal *devoir* utilisé comme un indicateur épistémique. L'étude de chacun de ces phénomènes est multidimensionnelle. L'analyse du connecteur, par exemple, nécessite la prise en compte de paramètres relatifs aux procédures inférentielles (nature des règles mobilisées), à la force modale (la force modale instanciée par *donc* semble supérieure par exemple à celle instanciée par *alors*), au type sémantique des entités reliées (propositions simples ou propositions associées à une attitude).

Cette complexité analytique se module différemment selon la perspective à travers laquelle on aborde la question des relations de discours. Car l'étude des relations de discours n'est pas seulement soumise à des variations en fonction des phénomènes sur lesquels l'analyste décide de se centrer ; la palette des phénomènes à étudier varie elle-même en fonction de la perspective d'étude que l'on adopte. En effet les relations de discours sont loin de relever d'une problématique uniquement linguistique. Elles constituent également un des sites privilégiés pour l'étude des processus cognitifs mobilisés par les sujets parlant pour établir de la cohérence. La perspective fondée sur ces processus cognitifs (cf. entre autres Mann & Thompson, 1988 ; Sanders, Spooren & Noordman, 1993) est aussi ancrée dans la tradition pour leur étude que la perspective pragma-

tique. La palette des phénomènes étudiés n'est plus la même. Ces études se centrent avant tout sur la détermination des primitives cognitives que les sujets ont à leur disposition pour décoder l'ensemble des relations de discours qui font émerger la cohérence du discours. Elles assimilent ainsi les relations de discours à des relations de cohérence. Leur propos est de représenter une typologie des relations de cohérence qui permette de rendre compte de tous les liens que les sujets interprétant établissent pour comprendre le sens de n'importe quel type de texte. Les indices sur lesquels ces études se basent ne sont pas, comme dans les approches pragmatiques, d'ordre interprétatif et formel, mais uniquement d'ordre interprétatif. En fonction des modèles, ces indices interprétatifs s'appuient plus ou moins fortement sur les hypothèses que l'on peut faire sur l'intention communicative du scripteur. Les phénomènes pris en compte sont relatifs à la perception de la visée communicative des énoncés (dans quel but le locuteur a-t-il ordonné ainsi les énoncés), au lieu qui sert d'ancrage à la relation de cohérence en fonction de cette visée communicative (la relation regarde-t-elle les objets du monde représenté ou les actions linguistiques effectuées), à la nature agentive ou non de la relation de cohérence (s'il s'agit par exemple d'une relation causale, existe-t-elle dans le monde ou est-elle instaurée par le scripteur).

A priori, ces études portent sur le même sujet, mais quand on les regarde d'un peu près, il semble y avoir peu de points de convergence entre les deux perspectives. Les indices n'étant pas exactement du même ordre, les relations de discours préconisées pour rendre compte des liens entre énoncés n'ont pas de raisons de coïncider. Si l'analyste ne regarde pas la même facette de l'énoncé, il peut difficilement mettre en correspondance les types de relations établies dans l'une ou l'autre des deux perspectives. Notre but est de faire ressortir les bases sur lesquelles les typologies proposées dans ces deux perspectives se fondent, puis de présenter une perspective plus strictement sémantique qui conduirait à un ancrage différent encore pour l'établissement d'une typologie des relations de discours.

2. LE TRAITEMENT DES RELATIONS DE DISCOURS : LE MODÈLE DE LA THÉORIE DE LA STRUCTURE RHÉTORIQUE ET LE MODÈLE GENEVOIS DE L'ORGANISATION DU DISCOURS²

Nous allons centrer notre comparaison sur deux modèles qui ont au cœur de leur préoccupation la représentation des relations de discours : celui de la théorie de la structure rhétorique (RST), issu d'une perspective cognitive sur le discours, et celui de l'organisation du discours (dit modèle genevois) issu de la tradition pragmatique en analyse du discours.

² Les principales références utilisées pour la présentation de ces deux modèles sont (Mann & Thompson, 1988) et (Roulet, Fillietaz & Grobet, 2001).

Les buts théoriques, en ce qui concerne la représentation des relations de discours, sont identiques dans les deux modèles. Cette représentation doit remplir trois objectifs :

- (i) permettre d'identifier les structures hiérarchiques du texte ;
- (ii) permettre de décrire des relations fonctionnelles entre des parties de texte ;
- (iii) permettre de segmenter le texte en unités minimales et d'identifier la longueur des segments concernés par les relations.

Pourtant, les deux modèles ne capturent pas les mêmes aspects des relations de discours et du coup ne donnent pas au texte la même image. Et il ne s'agit pas, comme on va le voir, de différences cosmétiques, dues à des divergences terminologiques, mais de différences de fond. Pour le montrer, nous allons reprendre une analyse de Mann et Thompson d'un extrait de texte et nous lui appliquerons une analyse fondée sur le modèle genevois.

Il s'agit du premier paragraphe d'un éditorial du *Hartford Courant*. Le texte est présenté comme présegmenté dans leur article.

1. *Farmington police had to help control traffic recently*
2. *when hundreds of people lined up to be among the first applying for jobs at the yet-to-open Mariott Hotel.*
3. *The hotel's help-wanted announcement – for 300 openings – was a rare opportunity for many unemployed.*
4. *The people waiting in line carried a message, a refutation, of claims that the jobless could be employed if only they showed enough moxie.*
5. *Every rules has exceptions,*
6. *but the tragic and too-common tableau of hundreds or even thousands of people snake-lining up for any task with a paycheck illustrates a lack of jobs,*
7. *not laziness.*

1. La police de Farmington a dû aider le contrôle de la circulation récemment
2. quand des centaines de personnes ont fait la queue pour être les premières à poser leur candidature pour un travail à l'hôtel Mariott qui vient d'ouvrir ;
3. L'annonce de demande d'aide de l'hôtel – pour 300 postes – était une opportunité rare pour beaucoup de chômeurs.
4. Cette foule qui faisait la queue était porteuse d'un message : sa présence même constituait une réfutation des affirmations selon lesquelles les chômeurs pourraient trouver du travail si seulement ils faisaient preuve d'un peu plus de punch.
5. Chaque règle a des exceptions,
6. mais le tableau tragique et trop commun de centaines ou même de milliers de personnes faisant la queue pour n'importe quelle tâche avec un chèque de paye illustre un manque de travail,
7. et non de la paresse.

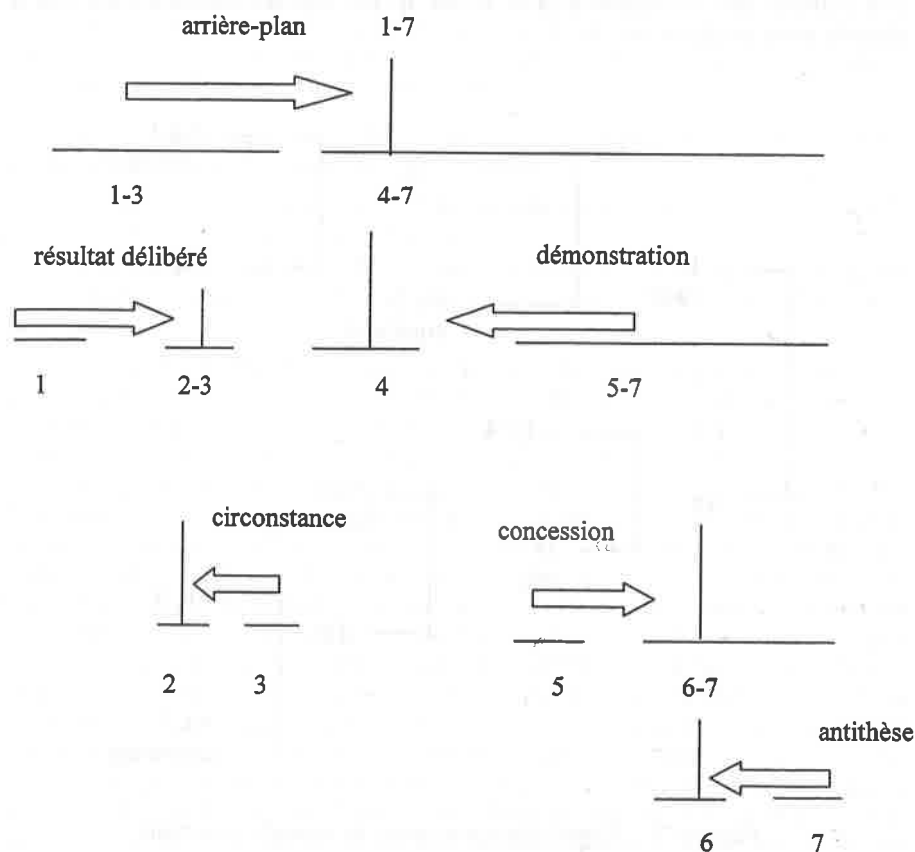


Figure 1 : Représentation en RST

Représentation avec le modèle genevois³

Pour mieux mettre en relief les différences nous maintenons la segmentation de Mann et Thompson pour la représentation hiérarchique et relationnelle. Nous reviendrons par la suite sur les points de divergence.

Conventions de notation

Les constituants formés d'unités simples sont des actes (A), ceux formés d'unités complexes sont des interventions (I).

³ Je remercie Laurent Filliettaz pour sa collaboration à la représentation hiérarchique du fragment.

Les constituants principaux sont notés Ip ou Ap, les constituants subordonnés sont notés Is ou As.

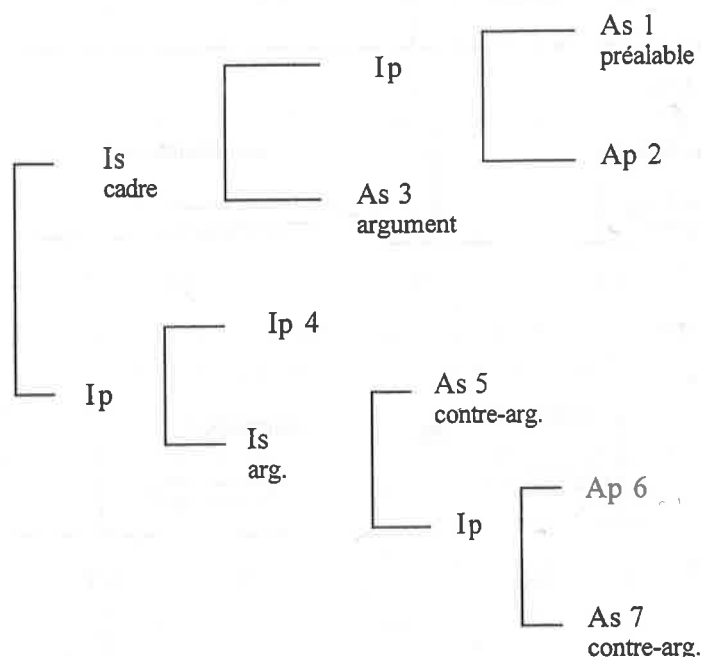


Figure 2 : Représentation avec le modèle genevois

Nous centrerons cette analyse comparative sur la description de l'image que l'on peut construire pour ce texte à partir de chacune de ces représentations.

Au niveau de la macrostructure, la représentation en RST fait ressortir deux parties, l'une constituée des trois premières unités, l'autre constituée des quatre dernières. La seconde partie a un statut "nucléaire" par rapport à la première qui sert d'*arrière-plan*, elle est donc interprétée comme hiérarchiquement supérieure. L'unité 4 sert de pilier à l'ensemble du texte en étant présentée comme l'élément nucléaire de la seconde partie : le reste (unités 5 à 7) sert à accroître le crédit de l'information qu'elle véhicule (cf. relation de *démonstration*). Le texte est ainsi interprété comme construit autour de l'unité 4, ce qui précède servant de "cadre", cf. relation d'*arrière-plan*, et ce qui suit servant de "preuve", cf. relation de *démonstration*.

Au niveau de la microstructure, les unités 2 et 3 sont présentées comme préparées, au sens de causalement provoquées, par l'unité 1, qui a un statut de satellite et l'unité 3 sert de situation pertinente pour interpré-

ter 2 (le constituant nucléaire). L'unité 5 introduit une concession afin d'augmenter le degré de crédibilité des unités 6 et 7, qui ont le statut de nucléaire, et 7 est en contraste avec 6, mais le locuteur assume 6, raison pour laquelle elle a le statut de nucléaire.

Le squelette que l'on obtient après avoir supprimé les éléments satellites de chacune des deux parties est :

Hundreds of people lined up to be among the first applying for jobs at the yet-to-open Mariott Hotel.

The people waiting in line carried a message, a refutation, of claims that the jobless could be employed if only they showed enough moxie.

Le texte est entièrement construit autour de la prise de position du journaliste face à l'événement présenté dans la première partie du texte, exprimée par l'unité 4 : *The people waiting in line carried a message, a refutation, of claims that the jobless could be employed if only they showed enough moxie*. C'est cette prise de position qui est le déclencheur de l'élaboration textuelle. L'élaboration du texte se fait via deux mouvements : un mouvement vers l'avant (cf. flèche =>) et un mouvement vers l'arrière (cf. flèche <=). Le mouvement vers l'avant a une visée anticipatoire. Plus particulièrement, l'événement exprimé par l'unité 2, qui a un statut de nucléaire : *hundreds of people lined up to be among the first applying for jobs at the yet-to-open Mariott Hotel*, permet de susciter la prise de position du journaliste. Le mouvement vers l'arrière consolide la position du journaliste. Cette légitimation est réalisée plus précisément par l'information donnée dans l'unité qui a le statut de nucléaire (cf. 6) : *the tragic and too-common tableaux of hundreds or even thousands of people snake-lining up for any task with a paycheck illustrates a lack of jobs*. Les autres "sous-mouvements" sont des expédients pour la construction des unités 2 et 6. L'unité 2 est construite via un mouvement vers l'avant et un mouvement vers l'arrière : le premier exprime un événement causalement dû à l'événement de l'unité 2 (*Farmington police had to help control traffic recently*) ; le second exprime un événement d'arrière plan. (*The hotel's help-wanted announcement - for 300 openings - was a rare opportunity for many unemployed*). De manière similaire, l'unité 6 est construite d'abord avec un mouvement vers l'avant puis avec un mouvement vers l'arrière : le premier (*Every rules has exceptions*) exprime une loi générale servant de réserve pour faire admettre la vérité du point de vue indiqué en 6 et le second introduit après coup un point de vue auquel le journaliste s'oppose (*not laziness*), le tout ayant comme effet de renforcer la légitimité de 6.

L'image que l'on conçoit de ce texte est tributaire de la logique qui sous-tend ce type de représentation. Elle peut être caractérisée par trois principes. Un principe basé sur la congruence événementielle, un principe basé sur l'intentionnalité communicative, un principe de hiérarchie. Les relations entre unités sont définies hiérarchiquement en fonction de la manière dont les événements sont liés dans le monde et en fonction de la

volonté du scripteur de faire en sorte que lecteur souscrive à leur intérêt. Les relations comme *arrière-plan*, *résultat délibéré*, *circonstance* capturent des rapports entre événements, les relations comme *démonstration*, *concession*, *antithèse*, capturent, elles, le dessein que le scripteur poursuit pour faire adhérer le locuteur aux positions qu'il prend face à ces événements, positions qui font l'intérêt de la retranscription des événements sélectionnés. Le texte analysé est construit en fonction de ces deux principes : les rapports hiérarchiques qui déterminent l'organisation des unités de la première partie sont d'ordre événementiel, ceux qui déterminent l'organisation des unités de la seconde partie sont d'ordre communicationnel.

Il en résulte une lecture qui fait avant tout ressortir la description du monde que le texte permet de réaliser et la manière dont le scripteur exploite cette description à des fins communicatives.

L'image de ce texte avec la représentation basée sur le modèle genevois est sensiblement différente, bien que, dans les grandes lignes, le découpage et la détermination des pôles de hiérarchie coïncident.

Au niveau de la macrostructure, la représentation genevoise fait également ressortir deux parties, dont l'une (la seconde) est principale. Le découpage associe aussi les unités 1 à 3 et les unités 4 à 7. Le pôle de hiérarchie de l'ensemble est supporté par la même unité : l'unité 4. La première partie, qui au niveau de son organisation compositionnelle serait analysée comme une séquence narrative, sert à poser le cadre du point de vue soutenu en 4. Ce point de vue est ensuite consolidé par un argument complexe composé des unités 5, 6 et 7.

Au niveau de la microstructure, la séquence narrative (celle qui sert de cadre au point de vue exprimé en 4) est construite autour de l'événement exprimé dans l'unité 2. L'unité 1 est un événement qui sert de préalable contextuel pour introduire l'événement décrit dans 2 et l'unité 3 donne une explication pour cet événement, d'où sa fonction argumentative. C'est donc également la seconde unité qui est présentée comme principale.

La microstructure de la seconde partie, qui au niveau de son organisation compositionnelle serait analysée comme une séquence délibérative, est construite autour de l'unité 6. Cette unité sert d'argument pour la position défendue dans l'unité principale de l'ensemble du texte (cf. 4). Le point de vue qui y est soutenu est consolidé par l'anticipation de deux objections exprimées dans les unités 5 et 7, l'une qui le précède et l'autre qui le suit (cf. leur fonction de contre-argument).

Les deux représentations font ressortir les mêmes unités en tant que segments porteurs de la construction du texte, mais la logique qui sous-tend le modèle genevois est différente. Elle est essentiellement fondée sur la fonction énonciative que chaque unité exerce par rapport aux autres, et ce, presque indépendamment de la description du monde qu'elle exprime. Deux caractéristiques des relations interactives conduisent à envisager une telle logique : les critères de reconnaissance et la taxonomie des

relations interactives génériques. Les critères de reconnaissance sont basés d'une part, sur des marques dont la signification est instructionnelle, à savoir principalement les conjonctions et les prépositions (celles qui introduisent des structures prédicatives (cf. *malgré, pour, avec...*) et d'autre part, sur la disposition des unités. En effet, la disposition ou la marque spécifie la fonction de l'unité presque indépendamment de son contenu linguistique. Ainsi, ce qui est caractérisé comme des relations de *résultat délibéré* et *circonstance* en RST à cause du lien empirique que l'on construit entre les événements décrits dans les unités 1, 2 et 3 est analysé, dans le modèle genevois, comme des relations de préalable et d'argumentation à cause du fait que l'unité 1 précède l'unité 2 et que l'unité 3 pourrait être introduite par une conjonction comme *car*, considérée comme un support pour l'expression des relations argumentatives. Les différences de conception des relations entre unités s'amointrissent avec les relations en RST qui capturent l'intention communicative : les relations de concession et d'antithèse qui entourent l'unité 6 sont deux variantes de la relation interactive générique de contre-argumentation, mais leur reconnaissance serait également dépendante des marques censées pouvoir les spécifier, ce qui n'est pas le cas en RST.

La taxonomie elle-même est fondée sur des choix caractérisant la fonction énonciative. Sur les 7 relations interactives génériques, 6 sont déterminées par des marques ou par la position qu'occupe une unité par rapport à une autre. Les relations argumentatives, contre-argumentatives, reformulatives et topicales sont caractérisées par les marques qui spécifient ces relations (les connecteurs argumentatifs, contre-argumentatifs, reformulatifs et les marques et structures syntaxiques de topicalisation). Les relations de commentaire et de préalable sont caractérisées, quant à elles, par la disposition des unités : ce qui précède est préalable (la relation de cadre en est une forme particulière), ce qui suit est commentaire. La relation de clarification est définie par le type d'unité et par sa position. Elle caractérise le lien entre une intervention et un échange subordonné qui la suit. Seule la relation générique de succession est définie par un rapport fondé sur les liens temporels entre les événements décrits dans les unités.

Il résulte de cette logique, une image du fragment qui fait ressortir la mise en texte de la description du monde sous-jacente aux énoncés. Ce sont les fonctions que le scripteur attribue aux unités de par leur disposition dans le texte ou de par leur potentiel à être introduite par telle ou telle marque instructionnelle qui guident la détermination de la construction du texte.

3. LE TRAITEMENT DES CONNECTEURS

L'analyse de la représentation des relations de discours dans ces deux approches fait ressortir un traitement diamétralement divergent en ce qui concerne le rôle des connecteurs. En RST, les connecteurs ne sont pris en considération ni pour la détermination des relations hiérarchiques,

ni pour l'étiquetage des fonctions des unités. Dans le modèle genevois, au contraire, ils peuvent à eux seuls motiver une relation hiérarchique ou fonctionnelle. Cette divergence est bien entendu liée à la logique qui fonde la représentation en RST et dans le modèle genevois. Une logique fondée sur les liens des événements dans le monde ou sur les intentions communicatives du scripteur ne peut que mettre en retrait la manière dont ces événements sont mis en texte. En revanche, une logique basée sur la mise en texte des événements du monde doit s'appuyer sur les moyens linguistiques que le scripteur choisit pour les exprimer.

Dans cette section, notre but sera de saisir l'impact sémantique des connecteurs dans la relation de discours, indépendamment de la relation interactive qu'ils sont susceptibles de spécifier. Ainsi, au lieu de concevoir les connecteurs comme des outils pour caractériser les relations de discours, nous les examinerons sous l'angle de leurs propriétés sémantiques, déterminées à partir de leur aptitude ou inaptitude à figurer dans une configuration linguistique qui ne pose aucun problème d'interprétation pour l'établissement de la relation de discours. Cette conception va nous conduire à envisager une troisième approche des relations de discours, dite approche sémantique, car fondée strictement sur les contraintes en langue que les connecteurs exercent sur les unités qu'ils articulent. La principale singularité de cette approche est que les relations de discours et le fonctionnement des connecteurs sont considérés comme des objets distincts.

Nous allons examiner quelques cas illustrant la disparité entre relation de discours et fonctionnement des connecteurs, sans pour autant entrer dans les détails de l'analyse sémantique des connecteurs. Nous renvoyons à (Rossari, 2000) pour ce type d'étude.

En partant de la relation de discours basée sur la notion de conséquence ou d'implication, on ne peut par exemple saisir le sens de deux connecteurs comme *donc* et *du coup*. Pourtant ces deux connecteurs sont compatibles avec une relation de discours qui exploite ce type de notion.

Dans un discours comme :

- (1a) *Comment peux-tu te tromper ? La baleine allaite ses petits donc / du coup elle appartient forcément à la classe des mammifères*

le connecteur exploite un lien d'implication entre la caractéristique d'allaiter sa progéniture et le fait d'appartenir à la classe des mammifères.

Et dans un discours comme :

- (2a) *Ne te fais pas de souci ! Paul est intelligent, du coup / donc il arrivera à comprendre ce qui s'est passé*

il exploite un lien basé sur la notion de conséquence : le fait que Paul arrivera à comprendre est présenté comme une conséquence de son intelligence.

Toutefois, dans un discours où l'on explique à un enfant les caractéristiques d'un mammifère, on pourra lui dire (1b) et non (1c) :

- (1b) *Ce qu'on appelle un mammifère, c'est un animal qui donne son lait. La baleine est un mammifère, donc elle allaite ses petits*
- (1c) *Ce qu'on appelle un mammifère, c'est un animal qui donne son lait. La baleine est un mammifère, ?? du coup elle allaite ses petits*

On observe également des divergences de comportement entre *du coup* et *donc* dans des contextes où le connecteur exploite une relation de conséquence.

- (2b) *Ne te fais pas de souci ! Paul est intelligent, donc il comprend les problèmes difficiles*
- (2c) *Ne te fais pas de souci ! Paul est intelligent, ?? du coup il comprend les problèmes difficiles*

Pour saisir le sens de ces deux connecteurs, il faut donc prendre en considération d'autres facteurs qui ne sont pas accessibles à partir d'une étude des seules relations de discours.

Même les connecteurs dont le sens semble transparent n'ont pas un fonctionnement qui peut être réduit à l'explicitation d'une relation de discours. Prenons le cas de la locution *par exemple*. A la différence du mot *coup* dans *du coup*, on a l'impression que le mot *exemple* a, dans cette expression, une signification intuitive qui permet d'accéder au sens de la relation. La définition de la relation de discours basée sur une exemplification semble donc suffire pour rendre compte du sens de ce connecteur. Et pourtant, il ne suffit pas de pouvoir envisager qu'une entité est un exemple d'un ensemble d'éléments pour que *par exemple* puisse être employé. Il est en effet très bizarre d'employer *par exemple* dans une séquence comme :

- (3a) *J'ai corrigé exactement 10 copies jusqu'à présent, ?? par exemple celle de Marie*

alors que la copie de Marie est bien un exemple de copie qui a été corrigée.

L'emploi de *par exemple* est par contre tout à fait naturel dans un enchaînement comme :

- (3b) *J'ai corrigé les copies les plus mauvaises, par exemple celle de Marie*

dans un contexte où l'on sait que Marie est une très mauvaise élève.

Un autre cas de dissociation entre relation de discours et fonctionnement du connecteur est celui où le connecteur a une incidence sur la manière dont sont présentées les informations qu'il relie.

Le caractère approprié de l'emploi de *donc* varie selon du type des phrases qui expriment les informations connectées.

- (4a) *Tu travailles à mi-temps. Tu as donc plus de temps pour t'occuper de ton fils*

- (4b) *Travaille à mi-temps ! Tu auras ??donc plus de temps pour t'occuper de ton fils*
- (4c) *Dès la semaine prochaine, tu travailleras à mi-temps. Tu auras donc plus de temps pour t'occuper de ton fils*

L'emploi de *donc* est clairement inadéquat dans un exemple comme (4b). Pour cerner les propriétés sémantiques de *donc*, il faut saisir ce qui le rend inapproprié après une phrase à l'impératif dans l'exemple (2). Cette question est relativement complexe dans la mesure où pour y répondre, il faut s'interroger sur la différence entre l'usage du futur et l'usage de l'impératif pour représenter un événement situé dans l'avenir. Dans (4b) comme dans (4c), la première phrase mentionne un événement qui ne pourra se réaliser que dans l'avenir. Le fait que *donc* soit possible dans un cas et pas dans l'autre oblige à aborder la question très générale des actes de langage, question qui dépasse la problématique des relations de discours.

Prenons un autre exemple avec *de ce fait*. Les possibilités d'emploi de *de ce fait* varient en fonction de la manière dont sont interprétées les informations reliées. Les informations mises en relation par le connecteur peuvent être interprétées comme des faits ou comme des croyances. Quand on a affaire à des croyances, on a généralement trois indices qui nous le signalent.

(i) Les adverbes et les verbes modaux, par exemple, le verbe modal *devoir* dans son sens d'hypothèse et non d'obligation, comme dans *A l'heure qu'il est, si tout s'est bien passé, Pierre doit être arrivé.*

(ii) La présence d'un verbe de pensée *je pense que, je crois que, j'estime que* pour introduire une information.

(iii) Le fait de remonter à la cause à partir de la conséquence : la cause est alors forcément présentée comme une croyance. *Marie a les yeux rouges ; elle a pleuré* (qui peut être compris comme *je pense qu'elle a pleuré*).

De ce fait et *donc* ne se comportent pas de la même manière par rapport à ces indices de croyances. Le dernier indice (l'indice iii) est incompatible avec l'emploi de *de ce fait* et non avec celui de *donc*, c'est-à-dire que l'on peut utiliser *donc* ou *de ce fait* quand on a d'abord la cause puis la conséquence, mais on ne peut utiliser que *donc* quand on a d'abord la conséquence puis la cause.

- (5a) *Paul a eu de sérieux problèmes d'argent. Il a donc été obligé de revendre sa Jaguar*
- (5b) *Paul a eu de sérieux problèmes d'argent. Il a de ce fait été obligé de revendre sa Jaguar*
- (5c) *Paul a été obligé de revendre sa Jaguar. Il a donc eu de sérieux problèmes d'argent*
- (5d) *Paul a été obligé de revendre sa Jaguar. Il a ??de ce fait eu de sérieux problèmes d'argent*

Si on ajoute un verbe de pensée l'emploi de *de ce fait* devient possible dans ce dernier exemple, mais si on ajoute le verbe *devoir* l'emploi reste inapproprié.

(5e) *Paul a été obligé de revendre sa Jaguar. De ce fait je pense qu'il a de sérieux problèmes d'argent*

(5f) *Paul a été obligé de revendre sa Jaguar. Il doit ??de ce fait avoir de sérieux problèmes d'argent*

La prise en compte de ces variations dans le comportement des connecteurs oblige à aborder la question des différents modes de représentation des croyances, qui, elle aussi, dépasse de loin la problématique des relations de discours.

Toute analyse des propriétés sémantiques des connecteurs amène donc à prendre en considération des phénomènes beaucoup plus larges comme les propriétés des croyances, des modalités, des actes de langage, qui conduisent à envisager une conception où l'on traite de manière distincte les relations de discours et le fonctionnement des connecteurs.

4. CONCLUSIONS

Les trois approches que nous avons comparées dans cet article font ressortir des facettes très différentes des relations de discours. La RST met l'accent sur ce qui motive le scripteur à formuler tel ou tel événement et sur les liens qui situent ces événements les uns par rapport aux autres dans le monde. Le modèle genevois se fonde sur les fonctions qu'assument les actes de discours qui représentent ces événements. Ces fonctions sont déterminées par des indices formels, la disposition des actes ou la possibilité d'envisager un certain connecteur pour leur mise en relation. Enfin la dernière approche met en exergue la disparité dont il faut tenir compte pour le traitement des relations de discours entre le fonctionnement sémantique des connecteurs et la nature même de la relation de discours dont ils sont le vecteur.

Ces différences de traitement ne font que refléter la complexité de l'objet relations de discours, commentée dans notre introduction. S'il est possible de les envisager sous ces différentes facettes, ce n'est pas juste parce que les *a priori* théoriques qui constituent les cadres de ces analyses ne relèvent pas des mêmes traditions, mais surtout parce que chacune de ces facettes représente un des phénomènes qui entrent en jeu dans la constitution de la relation.

RÉFÉRENCES

- MANN W.C. & THOMPSON S.A. (1988), "Rhetorical Structure Theory : Toward a functional theory of text organisation", *Text*, 8, 243-281.
- NØLKE H. (1994a), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain/Paris, Peeters.
- PÉRY-WOODLEY M-P. (2000), *Une pragmatique à fleur de texte : approche en corpus de l'organisation textuelle*, thèse d'habilitation de l'Université de

Toulouse, *Carnets de Grammaire*, rapport n° 8 (ERSS, CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail).

- ROSSARI C. (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- ROULET E. (1999), "Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours", in Adam J.-M. & Nølke H. (eds.), *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- ROULET E., FILLIETTAZ L. & GROBET A. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- SANDERS T.J.M., SPOOREN W.P.M. & NOORDMAN L.G.M. (1993), "Coherence relations in a cognitive theory of discourse representation", *Cognitive Linguistics*, 4-2, 93-133.